

**3ÈME COMMISSION D'ÉTUDE  
DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE**

**Réunion annuelle à Abidjan (27-31 octobre 2002)  
Questionnaire**

**UNE AUTRE APPROCHE DE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE**

- Nouvelles mesures d'instruction ;
- la collecte des preuves ;
- la protection des libertés individuelles des personnes impliquées dans les poursuites judiciaires ;
- l'organisation matérielle des circonstances de l'audience ;
- problèmes collatéraux tels l'immigration clandestine ou le soit-disant " nouveau terrorisme " .

*Notes:*

- 1) *les réponses attendues doivent uniquement se baser sur la législation existante ou en préparation, ou sur la jurisprudence des différents pays participants au congrès ;*
- 2) *à coté de l'aspect "criminalité organisée", il serait important de connaître la réaction de vos législateurs ou de votre judiciaire au "nouveau terrorisme" qui fait part de notre actualité depuis septembre dernier. Il me serait très utile de recevoir de la part des participants les textes de loi (totalement nouveaux ou par amendements de la législation existante). Ceux-ci, édités par la Fondation Justice dans le Monde, pourraient représenter un instrument de collaboration judiciaire internationale importante pour chacun d'entre-nous ;*
- 3) *les formes particulières de collaboration internationale en ce qui concerne ce "nouveau terrorisme": accords bi- ou multilatéraux, mesures supra- ou internationales, garanties dans le cadre des droits de l'homme.*

Linda Sevens  
Président de la 3ème Commission d'étude